

2.4 Population étrangère et demandeurs d'asile

En 2017, sur les 512 millions d'habitants des 28 pays de l'Union européenne (UE), près de 39 millions sont **étrangers**, soit 8 % de la population. Parmi eux, 44 % sont originaires d'un autre pays membre de l'UE. L'Allemagne et le Royaume-Uni comptent le plus grand nombre d'étrangers : respectivement 9,2 et 6,1 millions, soit 11 % et 9 % de leur population. La part d'Européens parmi les étrangers est plus élevée au Royaume-Uni (60 %) qu'en Allemagne (43 %). L'Espagne se situe dans une position intermédiaire, avec près de 10 % de sa population de nationalité étrangère, dont 44 % sont d'origine européenne. La France et l'Italie comptent 4,6 et 5,0 millions d'étrangers, soit 7 % et 8 % de leur population, ce qui les situe autour de la moyenne européenne. Toutefois, la part d'Européens y est plus faible : 34 % en France et 30 % en Italie. Proportionnellement à sa population, le Luxembourg accueille le plus d'étrangers (48 %) dont 85 % sont originaires d'un pays européen. Inversement, les étrangers ne représentent qu'environ 1 % de la population en Pologne, en Roumanie, en Lituanie, en Bulgarie, en Slovaquie, en Croatie et en Hongrie.

Entre 2008 et 2017, le nombre d'étrangers a augmenté de plus 9 millions dans les pays de l'UE. Cette hausse concerne en premier lieu l'Allemagne (+ 2,0 millions) et le Royaume-Uni (+ 2,0 millions), mais aussi l'Italie (+ 1,6 million) et la France (+ 930 000). Néanmoins, proportionnellement à leur taille, certains pays, comme l'Autriche, ont connu un accroissement plus important. À l'opposé, la population étrangère a diminué au cours des dix dernières années dans la péninsule ibérique (– 715 000) et dans les pays baltes (– 171 000).

L'UE a enregistré 706 000 demandes d'asile en 2017, dont 651 000 **primo-demandes**. Ce chiffre est en baisse par rapport à 2015 et 2016, années où les demandes ont culminé à plus de 1,2 million par an. Durant cette

période, les demandes d'asile ont largement dépassé le pic de 672 000 atteint en 1992 au moment de l'éclatement de la Yougoslavie.

Avec 223 000 demandes en 2017, soit près d'un tiers du total européen, l'Allemagne reste le pays où les demandes de protection internationale sont les plus nombreuses. En 2016, ce pays comptabilisait à lui seul 60 % des demandes (745 000 sur 1,3 million). En 2017, malgré un contexte européen à la baisse, les demandes ont augmenté en France (99 000 demandes d'asile), en Italie (129 000) et en Grèce (58 000) par rapport à 2015 et 2016. Pour l'Italie et la Grèce, cette hausse s'explique en partie par une application plus stricte de la réglementation de Dublin, qui prescrit aux demandeurs d'asile de déposer leur requête dans le pays d'arrivée. D'autres pays ont au contraire fortement restreint l'accueil des demandeurs d'asile. Entre 2015 et 2017, le nombre de demandes a ainsi chuté de 163 000 à 26 000 en Suède, de 177 000 à 3 400 en Hongrie et de 88 000 à 25 000 en Autriche. Au Royaume-Uni, les demandes sont restées relativement stables en 2015 et 2016, avec 40 000 demandes déposées, et ont quelque peu diminué depuis (34 000 en 2017).

En 2017, les ressortissants syriens, irakiens et afghans représentent près de 30 % de l'ensemble des demandeurs de protection internationale, contre 51 % deux ans plus tôt. Les conflits armés au Nigeria et au Pakistan ont entraîné une augmentation des demandes de protection internationale en provenance de ces pays depuis 2016. Les ressortissants nigériens représentent ainsi 6 % de l'ensemble des demandes en 2017 et les ressortissants pakistanais 5 %. Lors de la guerre en Géorgie en 2008, les Russes (9 %), en provenance notamment de Tchétchénie, représentaient la part la plus élevée des demandeurs d'asile, après les Irakiens (12 %) et avant les ressortissants somaliens (7 %). ■

Définitions

Étranger, primo-demande d'asile : voir annexe Glossaire.

Pour en savoir plus

- « Les États membres de l'UE ont accordé en 2017 la protection à plus de 500 000 demandeurs d'asile », *Communiqué de presse*, Eurostat, 19 avril 2018.
- « Statistiques sur l'asile », *Statistics explained*, Eurostat, 2017.
- *Les étrangers en France*, rapport au Parlement sur les données de l'année 2016, DGEF, 2017.

Population étrangère et demandeurs d'asile 2.4

1. Effectifs d'étrangers en 2017

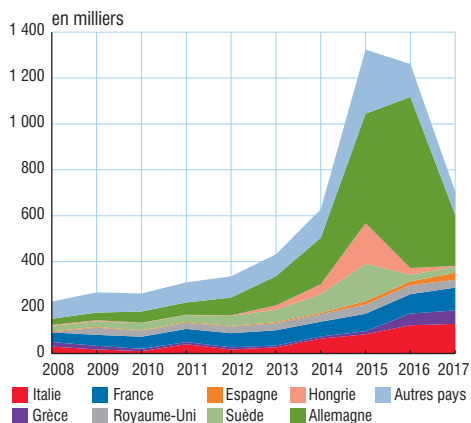
	Nombre d'étrangers	Part des étrangers dans la population totale (en %)	Part des Européens dans la population étrangère (en %)	Variation du nombre d'étrangers (2008-2017)
Allemagne	9 219 989	11,2	43,2	1 964 594
Autriche	1 341 930	15,3	48,8	512 251
Belgique	1 353 775	11,9	65,8	382 327
Bulgarie	84 628	1,2	15,9	48 289
Chypre	147 957	17,3	74,8	22 699
Croatie	48 312	1,2	31,2	...
Danemark	484 986	8,4	41,7	186 536
Espagne	4 419 621	9,5	43,7	- 666 672
Estonie	196 489	14,9	8,4	- 32 846
Finlande	243 639	4,4	39,9	110 931
France	4 638 556	6,9	34,2	928 742
Grèce	810 034	7,5	25,3	...
Hongrie	151 132	1,5	52,5	- 25 448
Irlande	564 884	11,8	75,5	5 863
Italie	5 047 028	8,3	30,5	1 614 377
Lettonie	279 446	14,3	2,1	- 125 430
Lituanie	20 117	0,7	27,5	- 12 590
Luxembourg	281 497	47,7	85,4	75 608
Malte	54 321	11,8	55,7	39 596
Pays-Bas	972 298	5,7	50,3	283 923
Pologne	216 240	0,6	13,6	158 398
Portugal	397 731	3,9	29,7	- 48 602
Rép. tchèque	510 843	4,8	40,8	163 194
Roumanie	114 527	0,6	46,8	...
Royaume-Uni	6 090 385	9,3	59,5	2 069 599
Slovaquie	69 695	1,3	76,8	28 791
Slovénie	114 438	5,5	16,4	45 817
Suède	851 949	8,5	36,4	327 461
UE	38 726 447	7,6	43,8	9 030 281

Champ : population étrangère au 1^{er} janvier 2018.

Note : données absentes pour la Grèce, la Roumanie et la Croatie (cette dernière ne faisait pas partie de l'UE) en 2008.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.

2. Évolution des demandes d'asile depuis 2008



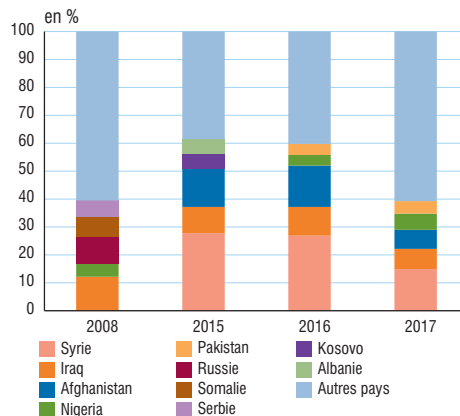
Champ : demandeurs d'asile, tout âge et sexe confondus.

Lecture : l'Allemagne a instruit 27 000 demandes en 2008 et 745 000 en 2016.

Note : données absentes pour le Royaume-Uni en 2008.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.

3. Principaux pays d'origine des demandeurs d'asile



Champ : demandeurs d'asile, tout âge et sexe confondus.

Lecture : en 2017, 15 % des demandeurs d'asile sont des ressortissants syriens.

Source : Eurostat, extraction des données en juin 2018.